

Le 1^{er} semestre 2025 aura apporté pas mal de « secousses » sur les marchés internationaux.

Pas le temps de s'ennuyer !

Un tweet, une pirouette de M. Trump et c'est reparti.

Pour combien de temps ?

Nous suivons cela de près !

Bonne lecture !

Anthony
BONNARD

Mathieu
SANLAVILLE

Stéphanie
SANLAVILLE

Simon
COUTURIER

Au sommaire

#1

FISCALITÉ

Girardin Industriel : Comment utiliser ce dispositif ?

#2

L'ACTU DES CLASSES D'ACTIFS

Économie mondiale : Retour à l'équilibre ?

#3

LA NOUVEAUTÉ CHEZ NORMA

HIS CMS Phoenix : un couple rendement/risque attractif

Gabarit de mise en page : **bcom** • 02 31 94 23 25 • agence-bcom.fr

Norma Conseils, SAS au capital de 199.175 € immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 832 203 343. Siège social au 3 rue Martin Luther King – 14280 Saint-Contest. Site web : www.normaconseils.fr. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 17006196 (www.orias.fr) en qualité de : - Courtier en assurance - Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de mandataire - Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Girardin Industriel

Comment utiliser ce dispositif ?



Simon COUTURIER

Directeur Général – Gestion de patrimoine

Girardin industriel : C'est quoi ?

C'est un dispositif fiscal (*loi n° 2003-660 du 21 juillet 2003*) qui permet aux particuliers ou aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt en finançant du matériel industriel destiné à des entreprises situées en Outre-mer (DOM-TOM).

Comment ça marche concrètement ?

1 : J'investis dans un projet

- ✓ J'apporte de l'argent dans une société de portage ;
- ✓ Cette société achète du matériel (ex : engins de chantier, machines, camions) pour une entreprise en Outre-mer.

2 : Le matériel est mis à disposition

- ✓ L'entreprise ultramarine utilise ce matériel pendant 5 ans.
- ✓ Au bout de 5 ans, elle en devient propriétaire (à un prix symbolique ou gratuitement).

3 : Je bénéficie d'une réduction d'impôt

- En contrepartie de cet investissement, je reçois une réduction d'impôt immédiate, supérieure au montant investi.
- Exemple simple :
 - **J'investis 10 000 € → je bénéficie d'une réduction d'impôt de 11 200 € → je "gagne" 1 200 € net de frais.**

Les risques

- Si le matériel n'est pas réellement livré ou pas utilisé correctement, ou si l'entreprise disparaît avant 5 ans, l'administration fiscale peut remettre en cause la réduction d'impôt.

Notre sélection :

Notre rôle est de vous proposer des opérations en Girardin Industriel qualitatives et de limiter l'exposition aux risques. C'est pourquoi nous sélectionnons principalement des opérations :

- Avec un agrément fiscal de Bercy (autorisation officielle délivrée par le ministère de l'Économie et des Finances) ;
- Un matériel sous-jacent de qualité (Hôtel, plateformes logistiques etc.) ;
- Une garantie de bonne fin fiscale et financière (En cas de non-respect des obligations définies à l'article 199 undecies B du CGI, l'exploitant est engagé à rembourser les investisseurs).

La souscription à une opération en Girardin industriel demande une étude fiscale approfondie, (Niche fiscale, plafond Girardin...). Nous restons à votre disposition pour en discuter.

Économie Mondiale

Retour à l'équilibre ?



Mathieu SANLAVILLE

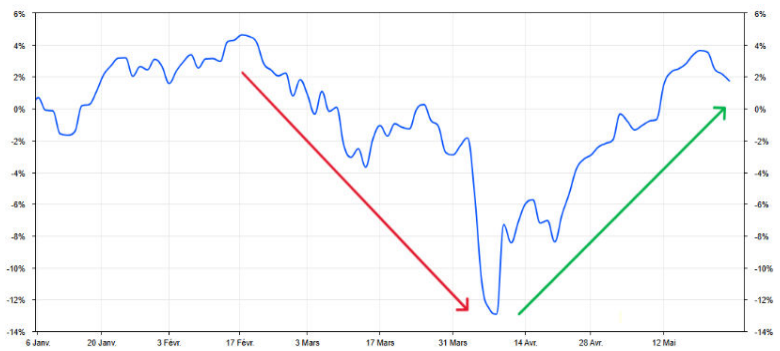
Président Directeur Général – Gestion de patrimoine

Notre Analyse

Après un très bon début d'année 2025, la **guerre commerciale** instaurée par le président américain, avec des tarifs douaniers massifs, a provoqué une forte **volatilité** sur les marchés financiers entre mars et avril.

Cependant, à la suite des perspectives d'accords commerciaux, les marchés ont retrouvé une certaine **stabilité** et cela a entraîné une **progression** des grands indices boursiers.

Evolution des Actions Mondiales en 2025



Le graphique ci-dessus illustre cette **reprise**, avec la nette **remontée** des **actions mondiales** depuis la mi-avril, portée notamment par la **détente commerciale**, la **baisse de l'inflation** et une **politique monétaire** plus accommodante en Europe.

Nos Convictions

/ Nous restons confiants sur le marché **obligataire**, notamment sur celui des **infrastructures durables**, qui allient transition énergétique et visibilité à long terme. Dans un contexte de marché incertain, nous renforçons également notre exposition aux stratégies « **absolute return** », plus flexibles et défensives, capables de s'adapter à toutes les phases de marché.

/ Du côté des **actions**, le marché reste encore instable, mais montre des signes de reprise. Dans ce contexte, une exposition **progressive (via des versements mensuels par exemple)** et **diversifiée** (notamment via des ETF ou des fonds spécifiques) reste adaptée.

/ Concernant l'**immobilier**, l'accalmie concernant la baisse des prix semble se matérialiser grâce, notamment, aux baisses des taux d'intérêt.

/ Sur le non coté (**Private Equity**), le marché redevient attractif. Après une baisse marquée des valorisations, les perspectives de croissance restent solides, portées par la digitalisation, l'innovation technologique et la baisse des taux. Ce contexte offre de réelles opportunités pour les investisseurs à long terme.

HIS CMS Phoenix trimestriel

Un couple rendement/risque attractif

HIS CMS PHOENIX TRIMESTRIEL
JUILLET 2025

Présentation

Les **produits structurés** permettent de profiter de la **volatilité** des marchés tout en combinant rendement potentiel et une certaine protection du capital. Ces supports apparaissent particulièrement pertinents actuellement, car ils permettent d'exploiter des points d'entrée attractifs tout en bénéficiant de mécanismes de **garantie du capital**.

Le fonds que nous retenons, offre un coupon trimestriel de **1,80% net** (soit **7,2% net/an**), versé chaque trimestre si le taux **CMS 10 ans** (un taux de référence européen à long terme), reste inférieur à **2,95 %**. Ce mécanisme se renouvelle chaque trimestre jusqu'à échéance ou jusqu'à un remboursement anticipé.

En cas de dépassement de ce seuil, **aucun coupon** ne sera versé pour le trimestre concerné.

Aujourd'hui, le CMS 10 ans évolue autour de **2,50%**, et n'a plus dépassé les **3%** depuis novembre 2023.

À l'échéance, en 2037, **le capital** est garanti à **100 %**, sauf en cas de défaut de l'émetteur (Société Générale).

Notre Avis

Selon nous, c'est une solution intéressante pour les investisseurs en quête de **rendement régulier** et de **risques maîtrisés**.

Le Phoenix combine des **coupons** potentiellement attractifs avec une protection du capital à l'échéance, ce qui en fait un outil adapté aux **profils prudents**.

Cependant, il est essentiel de garder en tête certains points de vigilance :

- **Les coupons ne sont pas garantis.** Leur versement dépend entièrement du niveau du taux CMS 10 ans. Si ce taux dépasse 2,95 % à une date d'observation trimestrielle, aucun revenu ne sera distribué pour cette période.
- **La durée de placement est comprise entre 1 et 12 ans.** En effet, une première opportunité de remboursement existe au bout d'un an : si le taux CMS 10 ans est inférieur à **2,40 %** à ce moment-là, le capital est remboursé, accompagné des coupons perçus. Sinon, le produit continue, avec des observations trimestrielles successives. Pour bénéficier de la garantie en capital, il convient d'être patient !